

REUNION PUBLIQUE

Présentation du diagnostic et du Projet d'Aménagement Stratégique

Samoëns
Jeudi 31 Octobre 2024
Espace le Bois des Dames



Le mot de bienvenue

Stéphane BOUVET - **Président de la CCMG**

Nicolas EVRARD - **Président du SCoT**



1. Qu'est-ce qu'un SCoT?

Contexte réglementaire et son application sur le territoire

2. L'ADN du SCoT Mont-Blanc

Quelques chiffres clés et les enjeux identifiés

3. Au regard de ces constats, quels défis pour demain?

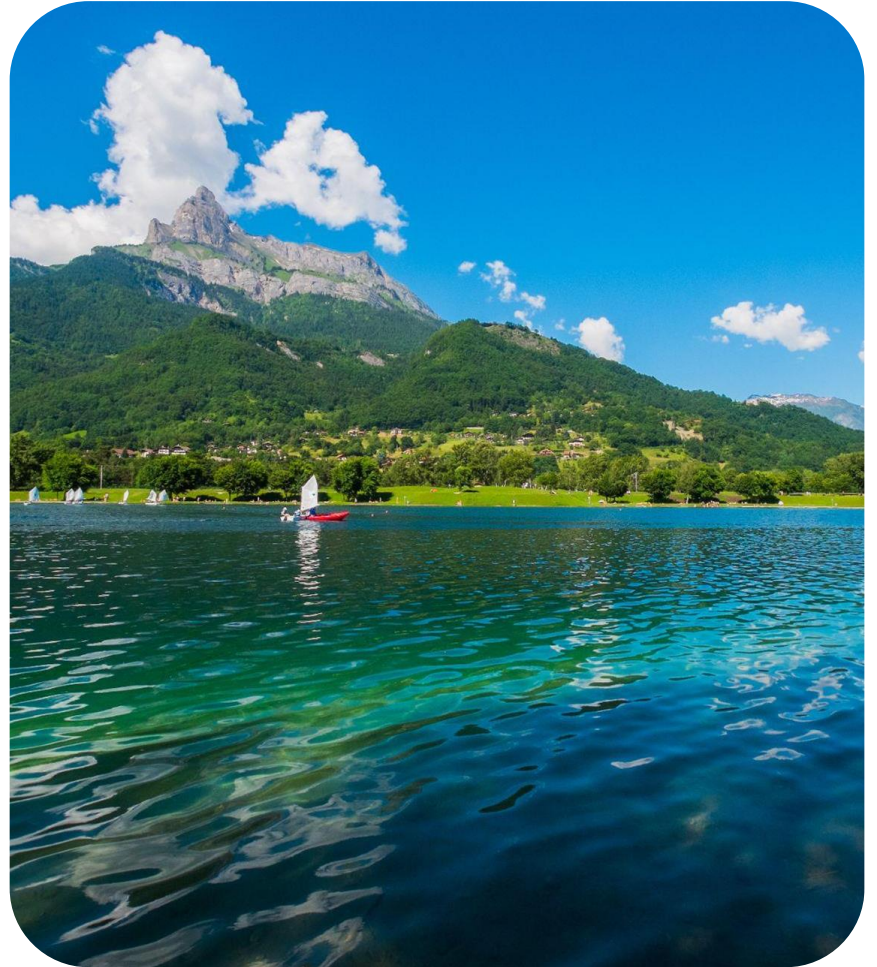
Les priorités pour le SCoT Mont-Blanc à horizon 2045

4. Rappels du planning

5. Le débat

1. Qu'est-ce qu'un SCoT?

Contexte réglementaire et son application sur le territoire



Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Un projet d'aménagement de votre territoire pour les 20 ans à venir

Un document politique de référence pour les politiques publiques

Un document d'urbanisme qui s'inscrit dans une hiérarchie



Zoom sur:

Le PAS - le Projet d'Aménagement Stratégique: c'est le projet politique d'aménagement du territoire portant sur les 20 années à venir. Il formalise sous forme d'orientations et d'objectifs les défis du territoire à horizon 2045.

Le SCoT, une approche globale

Les grands objectifs des SCoT en matière de développement :

- **Équilibrer** la répartition territoriale des commerces et services
- Promouvoir l'équilibre entre les populations des zones urbaines et rurales
- Diversifier les fonctions urbaines et rurales
- Favoriser **la mixité sociale** dans l'habitat
- Satisfaire, sans discrimination et de façon géographiquement équilibrée, **les besoins des populations**

Le SCoT sert à:

Apporter de la cohérence en se posant la question de «**la bonne activité au bon endroit** »

Comprendre la localisation des habitants par rapport à celle des emplois dans **une logique de rapprochement équipements/transports/emplois/logements**

Développer les services publics et privés aux endroits les plus pertinents (transport, économies d'échelles dans les services...)

Assurer un développement équilibré/solaire sur l'ensemble du territoire

Assurer **les mixités des fonctions** sur l'ensemble du territoire

Réduire les distances de déplacements

Le SCoT ne sert PAS à:

Rediscuter des contours administratifs des territoires
Mettre en concurrence les territoires ou à les hiérarchiser

Qu'est-ce qu'un SCoT ?

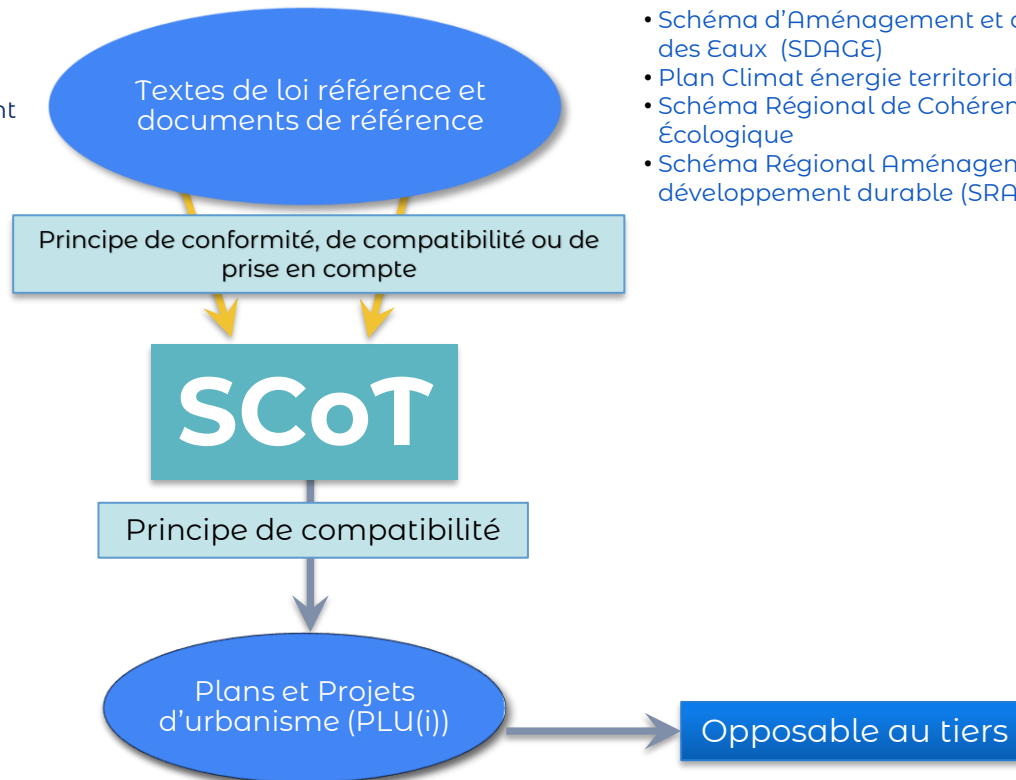
Lois

- Loi SRU
- Loi Grenelle
- Code de l'environnement
- Code de l'urbanisme
- Loi sur l'eau
- Loi Climat et Résilience

Documents:

- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)
- Plan Climat énergie territorial (PCAET)
- Schéma Régional de Cohérence Écologique
- Schéma Régional Aménagement et développement durable (SRADDET)...

Le Schéma de Cohérence
Territoriale est un document
INTEGRATEUR



Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Du SCoT au PLU

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) = planification d'urbanisme

Horizon 20 ans

Périmètre : Plusieurs communautés de communes

Echelle stratégique exprimée dans le P.A.S



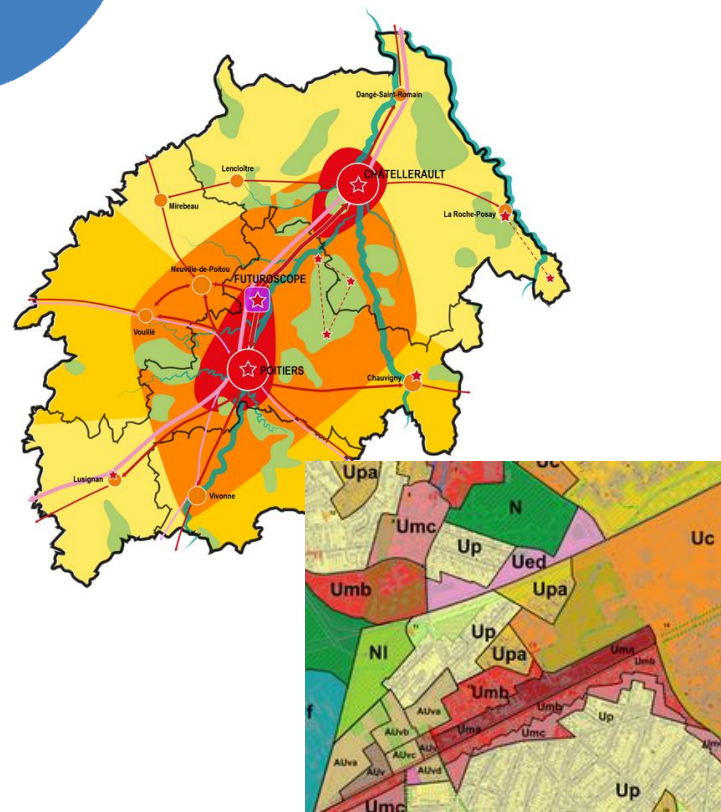
**Du projet politique à
l'instruction du droit des sols**

Le PLU = urbanisme opérationnel

Horizon 10 ans

Périmètre: communes ou 1 communauté de communes

Zonage + règlement écrit + OAP



Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Composition du dossier

Le diagnostic du territoire

Un état des lieux du territoire afin de cerner les enjeux à prendre en compte

Le projet d'aménagement stratégique (PAS)

Fixe la ligne politique du document et la stratégie en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements, de paysages...

Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)

Document prescriptif du SCoT sur la base duquel s'établira la compatibilité des documents de rang inférieur (PLU). Il détermine les conditions d'application du projet d'aménagement stratégique



Zoom sur:

Le DOO - le Document d'Orientations et d'Objectifs:

Il détermine les grands invariants que les documents d'urbanisme locaux doivent intégrer: enveloppe foncière, densité, continuité écologiques, développement des zones d'activités, nombre de lits touristiques

Le périmètre d'application du SCoT Mont-Blanc Arve Giffre

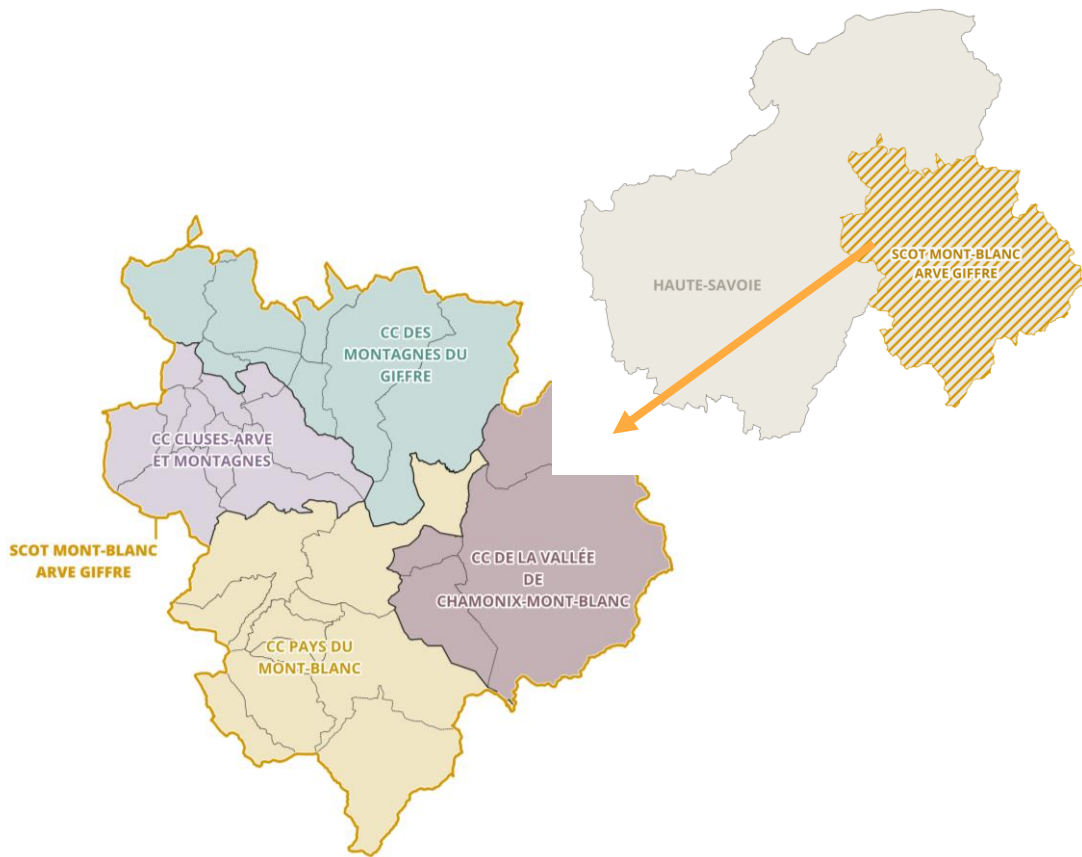
Quatre vallées d'exception

4 Communautés de Communes:

- Vallée de Chamonix Mont Blanc
- Pays du Mont-Blanc
- Cluses-Arve et Montagnes
- Montagnes du Giffre

32 communes

120 000 habitants



LES ECHEANCES

Mi 2023

Lancement de l'élaboration

Commissions

Diagnostic et études

Mi 2024

Débat n° 1 sur le Projet
d'Aménagement Stratégique (PAS)

La concertation

1 réunion publique par EPCI

Fin 2024

Rédaction du Document d'Orientations et
d'Objectifs (DOO)

Début 2025

Arrêt du SCoT

Mi-2025

Avis PPA et autorité environnementale (3
mois)

Enquête publique (2 mois)

Fin 2025

Approbation du SCoT

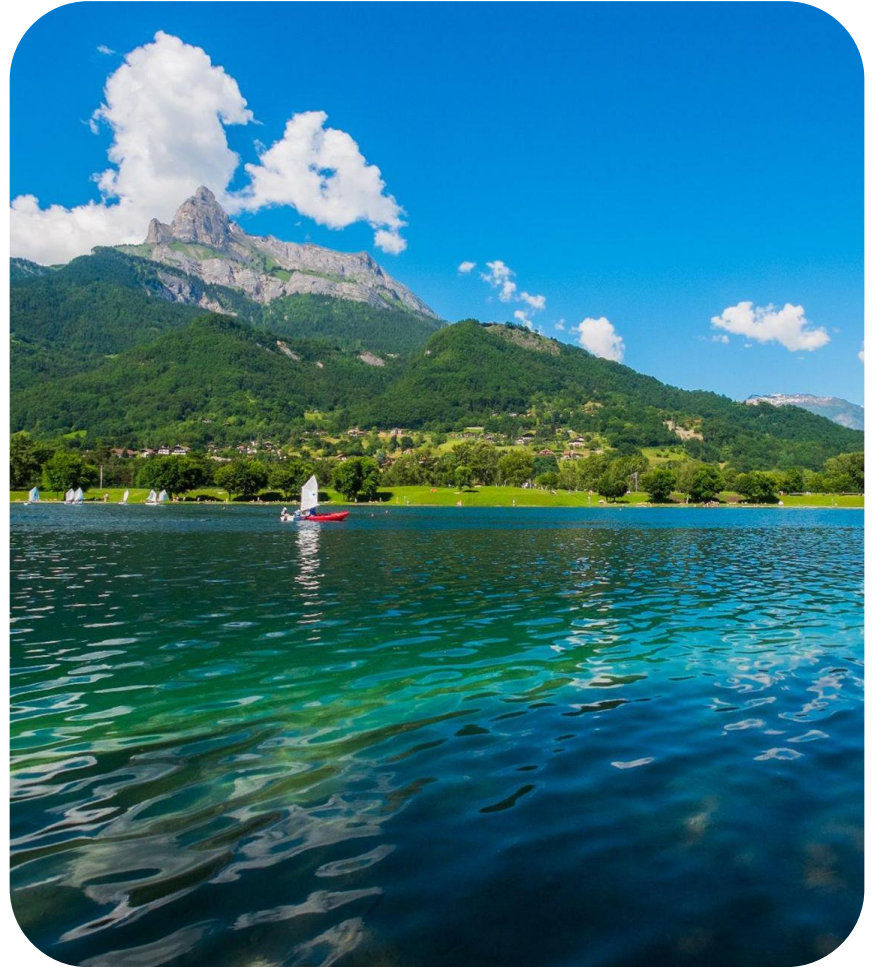


Zoom sur:

L'enquête publique: Un temps crucial
dans la diffusion, d'information et de
recueil des avis de la population.

2. L'ADN du SCoT Mont-Blanc

Synthèse du diagnostic, quelques chiffres clés et les enjeux identifiés



L'ADN du SCOT Mont-Blanc

Ressources naturelles :

Préserver les ressources naturelles (eau, forêts, sols) en assurant une gestion durable et responsable à long terme.

Économie productive :

Consolider la place centrale de l'industrie, diversifier l'économie, faire face à la mondialisation, et préserver les ressources naturelles fragiles.

Paysages :

Protéger et valoriser les paysages uniques du Mont-Blanc, véritable symbole d'identité et d'attractivité internationale.



Adaptation climatique :

Anticiper les impacts du changement climatique sur les écosystèmes du Mont-Blanc et adapter les politiques économiques en conséquence.

Sports et loisirs de montagne :

Soutenir les activités de montagne (ski, alpinisme, randonnée) tout en innovant pour répondre aux défis climatiques et environnementaux.

Économie résidentielle :

Renforcer l'attractivité résidentielle pour attirer habitants et travailleurs, tout en favorisant la qualité de vie et les services essentiels.

Économie touristique :

Renouveler l'offre touristique, en relocalisant les retombées économiques au profit du territoire et de ses habitants.

Héritage montagnard :

Promouvoir l'héritage culturel et les activités de montagne, tout en respectant les écosystèmes sensibles et les traditions locales.

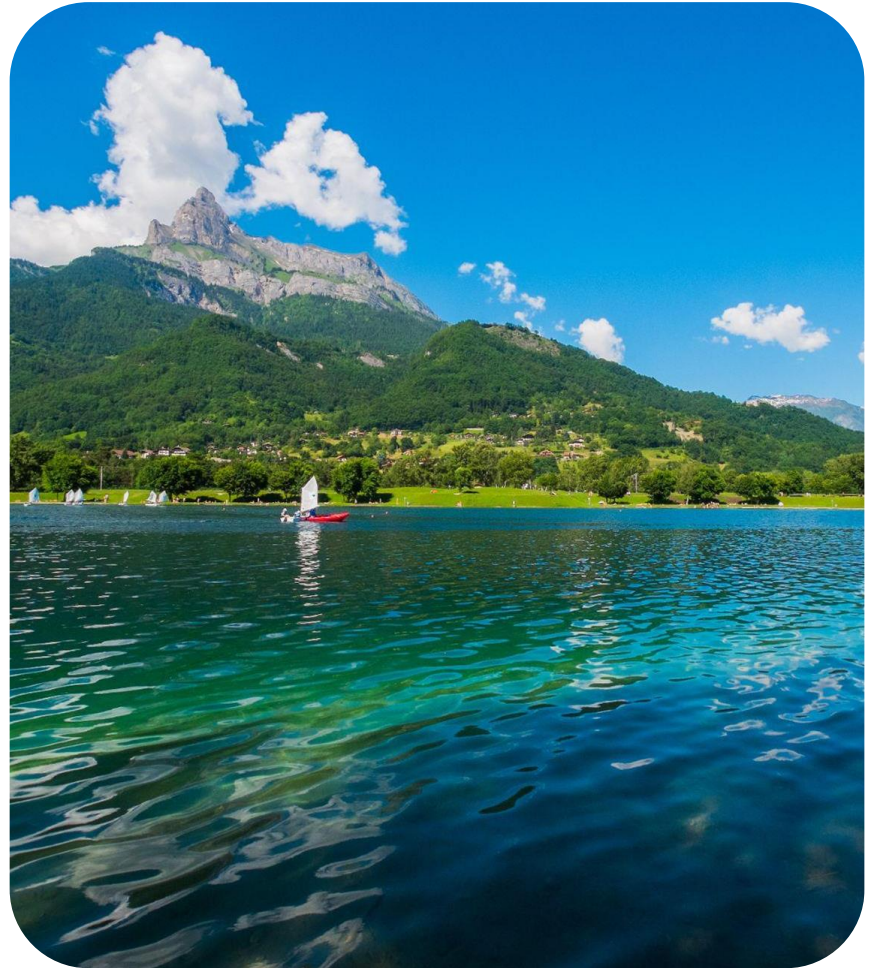
54 000

Emplois

120 000

Habitants

La synthèse du diagnostic



Environnement, climat et énergie

14 sites Natura 2 000!

L'identité montagne marquée: étagement complet de la végétation

Des réservoirs de biodiversité parfois sous pression

La ressource en eau reste abondante mais à surveiller en période estivale notamment

Une trame bleue ayant façonné le territoire (Arve, Giffre)

Une trame verte diversifiée

Des réservoirs agricoles en concurrence avec les secteurs résidentiels

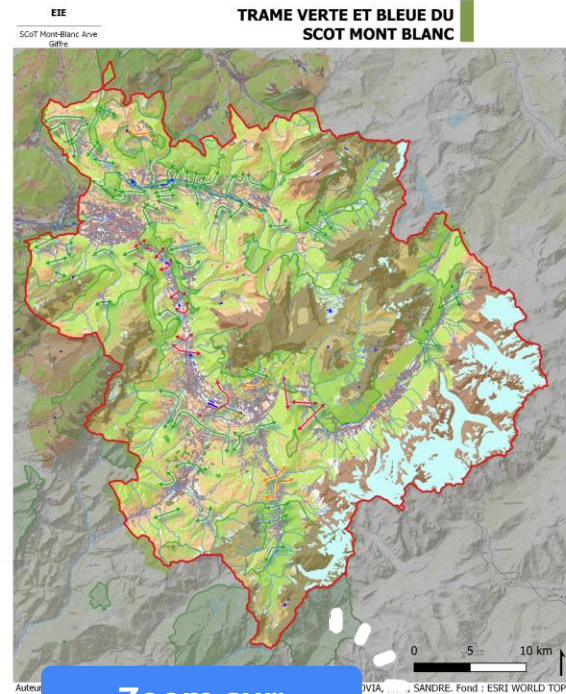
Protéger la biodiversité remarquable et maintenir la trame verte et bleue en conjuguant pression anthropique et préservation des corridors écologiques

Trame bleue

- Trame aquatique
- Milieux humides
- Glaciers et moraines
- Lacs, étangs

Trame verte

- Réservoirs de biodiversité réglementaires
- Réservoirs forestiers
- Réservoirs agricoles
- Réservoirs d'altitude
- Axes de déplacement
 - à restaurer
 - à améliorer
 - à préserver



Zoom sur:

La trame verte et bleue: c'est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques. Les corridors permettent le passage de la faune terrestre et aquatique.

Environnement, climat et énergie

Réunir les **préoccupations du territoire** en matière de qualité de l'air et de préservation des espaces naturels.

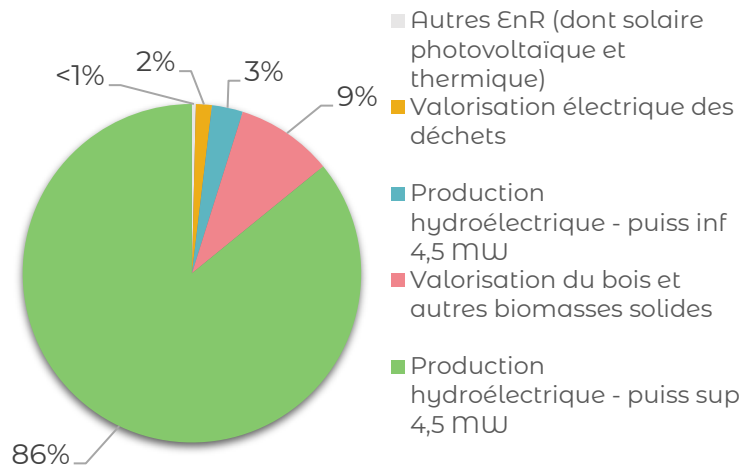
Travailler sur les **mesures d'amélioration durable de la qualité de l'air**, la sauvegarde des espaces naturels, la préservation des ressources naturelles et du patrimoine environnemental.

Réfléchir aux pratiques permettant de favoriser l'émergence d'un **territoire à énergie positive** et neutre en émissions ainsi qu'au développement des énergies renouvelables (**hydroélectricité, bois...**).

Intégrer le changement climatique dans l'aménagement et le développement économique pour anticiper ses impacts sur le territoire.

Source : TERRISTORY®, données 2021

AERE
Association pour l'Énergie Renouvelable de l'Éclairage

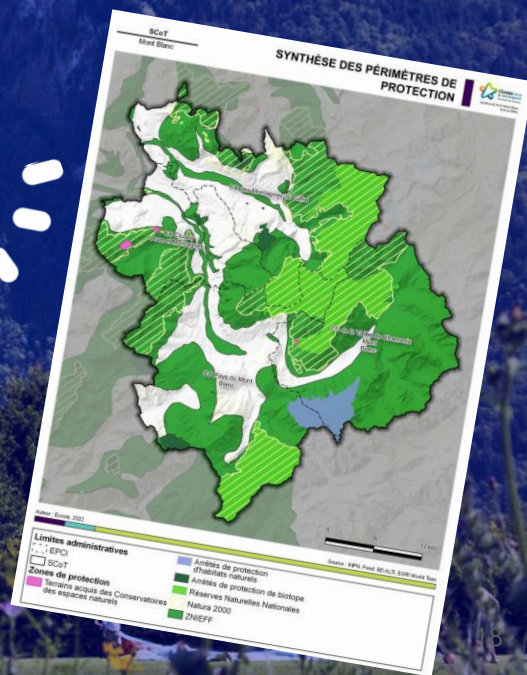


Zoom sur:

La production EnR: l'hydroélectricité principale source de production d'EnR sur le SCoT Mont-Blanc.

30%

Du territoire couvert par une zone Natura 2000

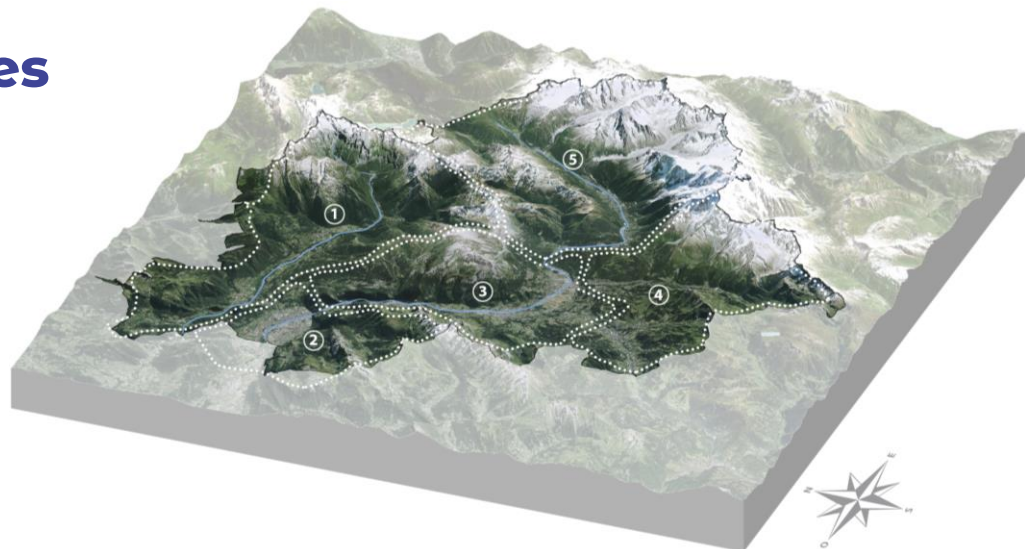


Paysages et formes urbaines

Un territoire préservé mais sous pression

Les entités paysagères:

- 1/ Vallée et montagnes du Giffre
- 2/ Vallée de Cluses, confluence Arve-Giffre et massif des Bornes
- 3/ Vallée de l'Arve, agglomération de Sallanches et Passy, entre Aravis et Giffre
- 4/ Haut Val d'Arly et vallée du Bon Nant, massifs du Beaufortain et du Mont Blanc
- 5/ Haute vallée de l'Arve, Chamonix et massif du Mont Blanc.



Quatre grands ensembles urbains:

La conurbation Cluses, Scionzier, Marnaz et Thyez ;

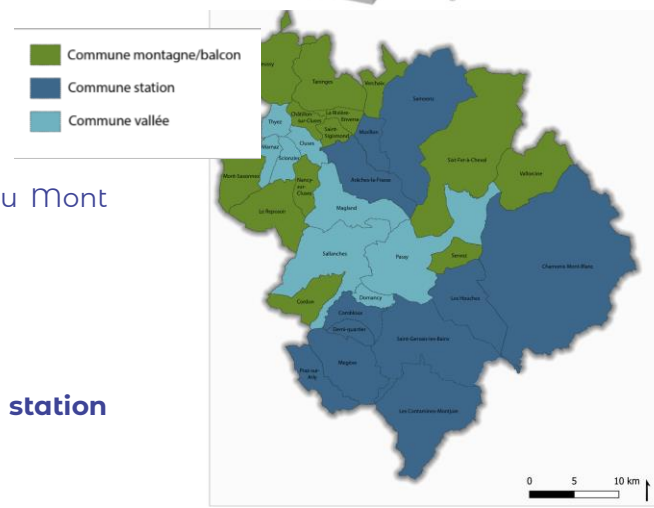
L'ensemble urbain de Sallanches-Combloux-Passy au cœur de la vallée ouverte du Mont Blanc ;

La ville de Taninges dans la Vallée du Giffre ;

La vallée du Mont-Blanc avec **l'ensemble urbain de Chamonix-les Houches**.

Une identité bâtie préservée dans les **bourgs, villages et hameaux**

Des formes bâties liées à l'activité touristique du territoire **de la station village à la station intégrée de Flaine**.



1/3

**Du territoire protégé
au titre du paysage**

54%

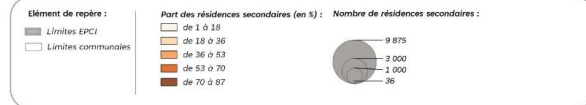
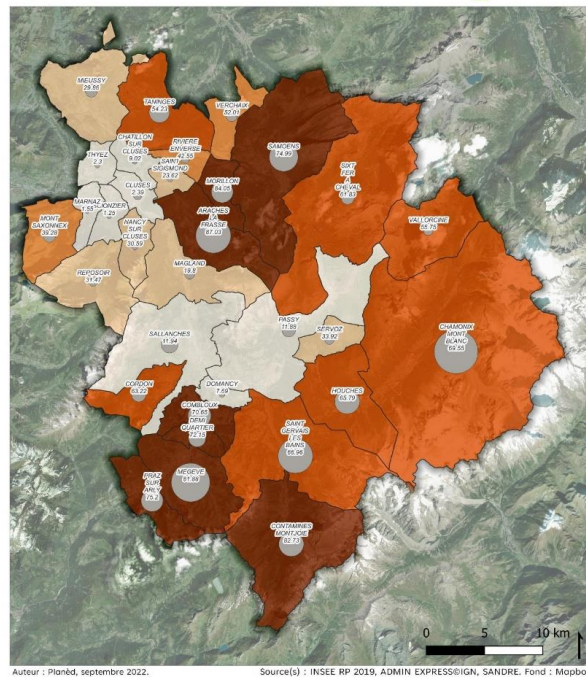
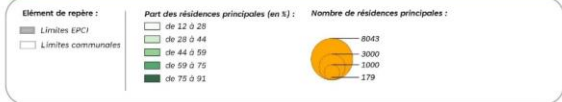
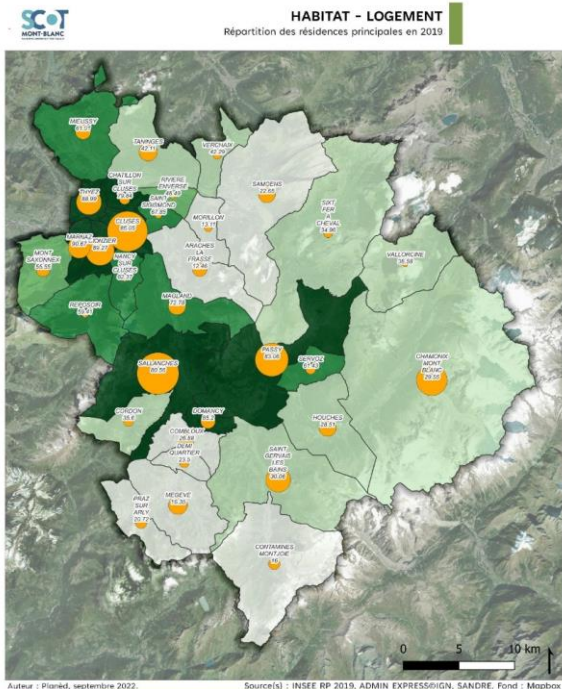
**Du territoire
couvert par la
forêt**

+2,1°C

**Augmentation
des
températures**

Habitat et urbanisme

Habitat permanent, résidences secondaires et consommation foncière



0,35%

**Taux de croissance
annuel moyen du
SCoT Mont-Blanc**

50%

**C'est la proportion
de résidences
secondaires**

2,21

**C'est le nb de
personnes par
ménage**



500

**C'est le nombre
d'hectares consommés
sur la période 2008-2020.**



20 000

**Véhicules / j entre Passy
et Chamonix sur l'A40**

Economie et tourisme

Un territoire d'actifs

15 000 entreprises, 55 000 actifs pour 53 000 emplois!

Une économie industrielle (23% des salariés du territoire) sur la Vallée de l'Arve

Fleuron du décollage français. Label « Territoire d'industrie »
Enjeu de diversification et de relocalisation industrielle des entreprises, de reconquête des friches

Une économie résidentielle avec une offre de services diversifiée et très présente et de proximité également liée au tourisme.

Les commerces représentent 17% des emplois.

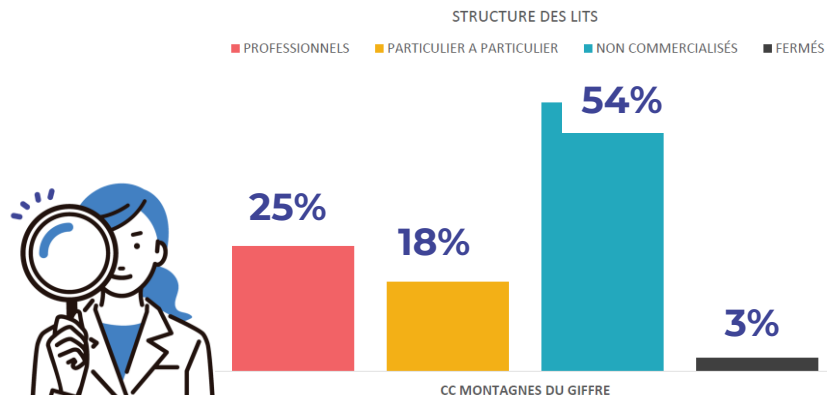
Enjeu fort de vie à l'année

Une économie touristique avec un ancrage territorial historique

Enjeu d'adaptation des domaines skiables aux défis climatiques et sociétaux

Concilier vie à l'année, filières locales et économie touristique

SCoT: 286 000 lits marchands
CCMG: 55 600 lits



Zoom sur:

Les lits marchands représentent 45% des lits présents sur la communauté de communes. Les Montagnes du Giffre accueillent **1,4 millions** de nuitées par an soit un peu moins de **10%** à l'échelle du SCoT.

55 000

Actifs

81%

**Des actifs résidant
travaillent au sein
du SCoT**

91

**C'est le nb de
Zone d'Activité
Economique**

-25%

**C'est la réduction du nb
d'exploitation agricole**

260 000

**C'est le nb de lits
marchands**



Synthèse des enjeux

Renforcer l'action publique locale pour structurer le territoire

Mieux concilier : attractivité touristique et vie à l'année:

Conforter l'avantage concurrentiel de l'écosystème économique du décollage

Ajuster le moteur touristique et répondre à l'hétérogénéité des conditions de vulnérabilités des domaines skiables

Intégrer l'adaptation au changement climatique dans la trajectoire organisationnelle du territoire

Travailler sur **l'accessibilité décarbonée** au territoire

Préserver les ressources naturelles et les terres agricoles

3. Quels défis pour demain? Comment y répond le PAS?

Les priorités pour le SCoT Mont-Blanc à horizon 2045



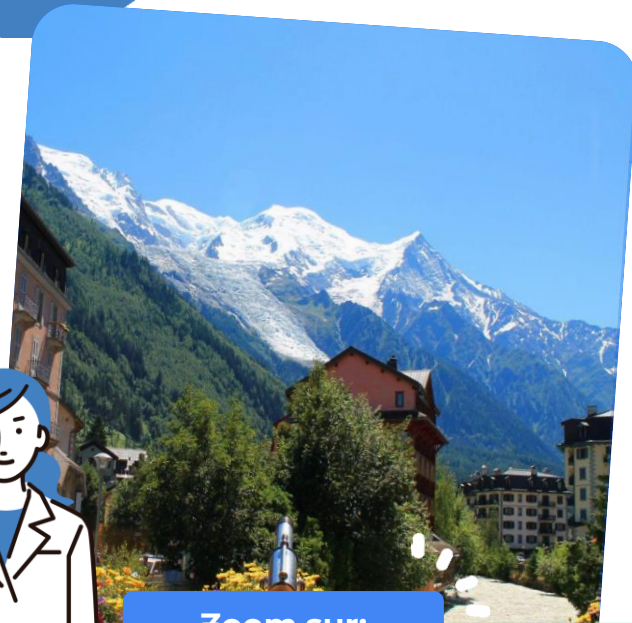
Les priorités sur le territoire au regard des constats

Synthèse des orientations du PAS

**AXE 1 : CADRE DE VIE ET ATTRACTIVITÉ
TERRITORIALE**

**AXE 2 : RELOCALISATION ÉCONOMIQUE ET
VALORISATION DES RESSOURCES**

**AXE 3 - ATTENUATION ET ADAPTATION FACE
AUX RISQUES ET AU RÉCHAUFFEMENT
CLIMATIQUE**



Zoom sur:

Le PAS - le Projet d'Aménagement Stratégique:
c'est le projet politique d'aménagement du territoire
portant sur les 20 années à venir. Il formalise sous
forme d'orientations et d'objectifs les défis du
territoire à hirozon 2045.

Axe 1: Cadre de vie et attractivité territoriale

1.1 - Promouvoir un développement territorial adapté aux besoins locaux

Construire une armature spatiale et équilibrée

Maintenir les coupures urbaines, préserver la biodiversité du territoire, valoriser les entités naturelles, agricoles et forestières

Valoriser le cadre de vie paysager, le patrimoine naturel

1.2 - Maintenir la croissance démographique

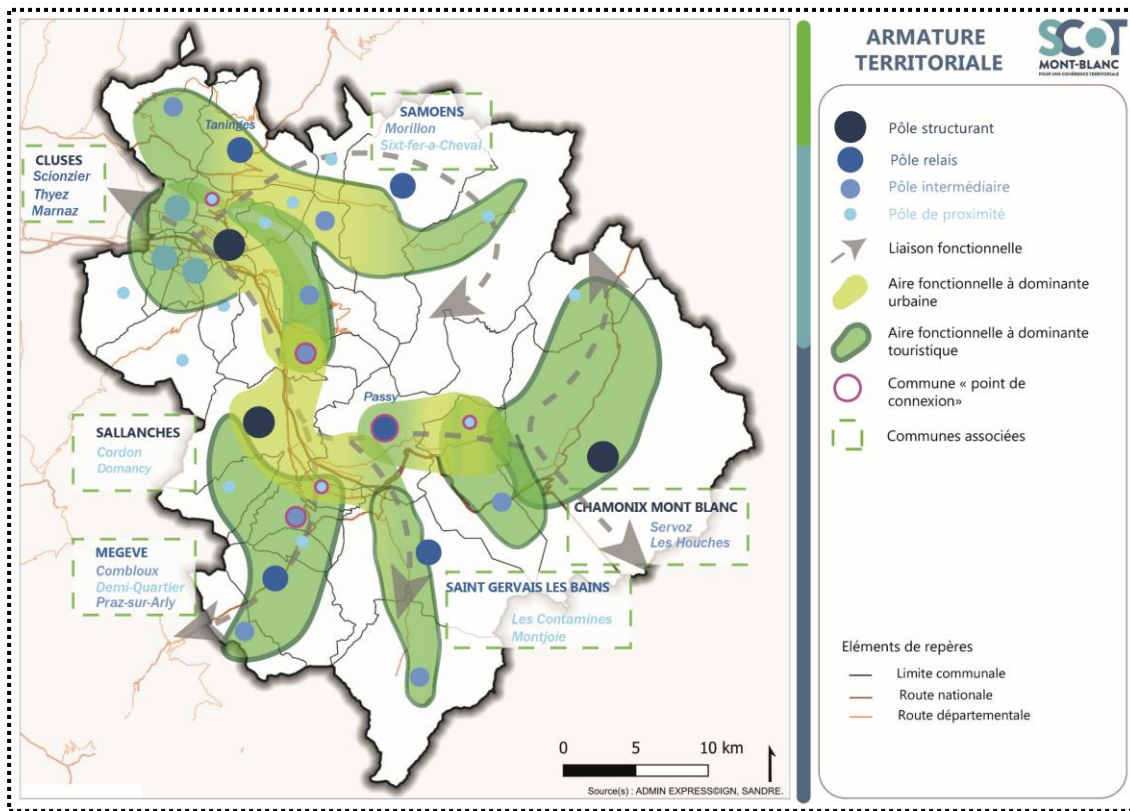
Maintenir la population en offrant aux résidents permanent la possibilité d'accéder aux différentes étapes du parcours résidentiel

+ 8 000 habitants sur 2025-2045

1.3 - Assurer une offre de logement diversifiée et adaptée

+ 7600 résidences principale soit + 380/an

1.4 - Animer un territoire - santé



Axe 2: Relocalisation économique et valorisation des ressources

AFFIRMER LES COMPLEMENTARITES TOURISTIQUES

2.1 - Exploiter les opportunités économiques territoriales

Préserver l'attractivité économique du territoire

+ 250 emplois / an

Diversifier les activités, **renouveler les ZAE existantes**, soutenir l'économie résidentielle

2.2 - Valoriser la montagne en toutes saisons

Développer le tourisme en vallée et **les complémentarités amont-aval**

Pérenniser l'attractivité et aménageant raisonnablement et durablement

Diversifier et adapter l'offre touristique

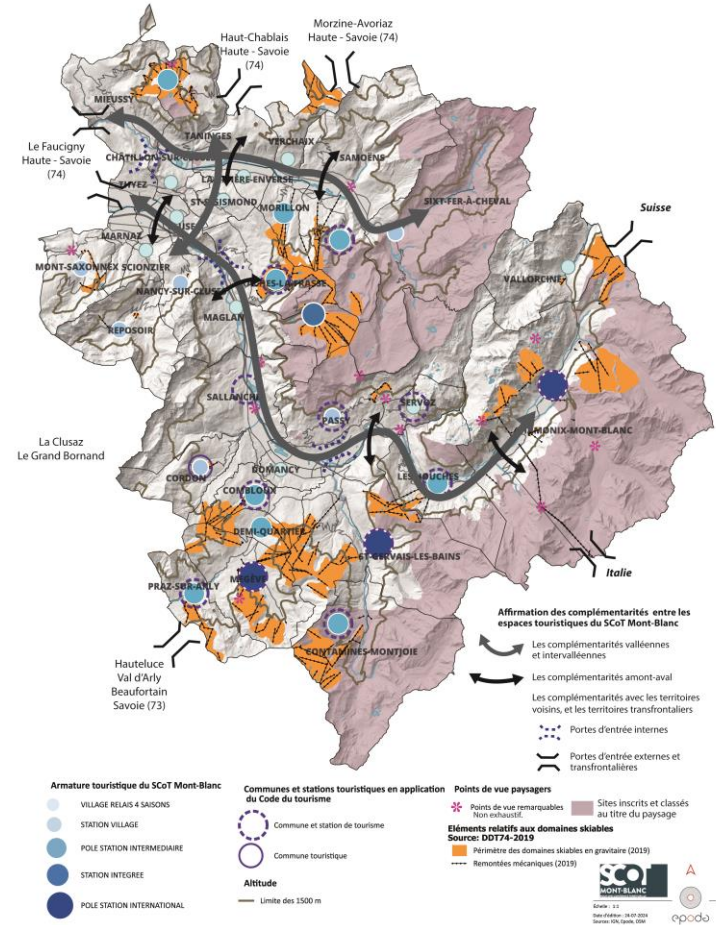
2.3 - Conforter l'activité commerciale en centralités/polarités

Revitaliser les centres-villes et centres-bourgs

2.4 - Améliorer l'offre commerciale en périphérie

Maîtriser le développement commercial en périphérie

Améliorer l'image des espaces périphériques



Axe 3: Atténuation et adaptation face aux risques et au réchauffement climatique

3.1 - Adapter le territoire au climat de demain

Protéger les espaces agricoles et naturels

Viser d'ici 2030 une réduction de **-50%** de la consommation passée l'horizon 2030

Arriver à termes en 2050 au Zéro Artificialisation Nette

3.2 - Favoriser les pratiques d'aménagement économes en espaces naturels, agricoles et forestiers

3.3 - Développer une mobilité durable, fluide et cadence

3.4 - Réduire les nuisances et les pollutions

Réduire et prévenir la vulnérabilité des personnes et des biens face aux risques naturels

Éviter et réduire l'exposition aux pollutions atmosphériques et aux nuisances

3.5 - Mettre en œuvre une transition énergétique ambitieuse

Poursuivre le développement des EnR&R

Un territoire sobre et performant

3.6 - Adapter les domaines skiables aux défis climatiques et sociétaux



4. Rappels du planning

Les échéances et temps de concertation



LES ECHEANCES

Mi 2023

Lancement de l'élaboration

Commissions

Diagnostic et études

Mi 2024

Débat n° 1 sur le Projet
d'Aménagement Stratégique (PAS)

La concertation

1 réunion publique par EPCI

Fin 2024

Rédaction du Document d'Orientations et
d'Objectifs (DOO)

Début 2025

Arrêt du SCoT

Mi-2025

Avis PPA et autorité environnementale (3
mois)

Enquête publique (2 mois)

Fin 2025

Approbation du SCoT



Zoom sur:

Vos contributions :

concertation@scot-mont-blanc.fr

Concertation

- Site internet : scot-mont-blanc.fr, rubrique « espaces concertations »
- Siège du syndicat mixte du SCoT Mont-Blanc :
12 rue Prè Benevix
74300 Cluses
- Annonces légales
- Réunions publiques
- Presse

Adresse de concertation : concertation@scot-mont-blanc.fr

5. Le débat

La parole est à vous





Merci de votre attention

CONTACTEZ-NOUS !

<https://scot-mont-blanc.fr>

contact@scot-mont-blanc.fr

SCOT-MONT-BLANC.FR